

REÇU

28 NOV. 2017

Sous-Préfecture  
de SAINTES

**2017-159. RAPPORTS D'ACTIVITES 2015 - 2016 DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DE SAINTES**

**Président de séance :** Monsieur Jean-Philippe MACHON

**Présents : 27**

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Christian SCHMITT, Fanny HERVE, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Jean ENGELKING, Caroline AUDOUIN, Philippe CREACHCADEC, Marylise MOREAU, Nicolas GAZEAU, Claire CHATELAIS, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, Laurence HENRY, Philippe CALLAUD, Serge MAUPOUET.

**Excusés ayant donné pouvoir : 6**

Jean-Claude LANDREAU à Jean-Pierre ROUDIER, Annie TENDRON à Philippe CREACHCADEC, Dominique DEREN à Jean-Philippe MACHON, Danièle COMBY à Françoise BLEYNIE, Jacques LOUBIERE à Marcel GINOUX, Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Philippe CALLAUD.

**Absents : 2**

François EHLINGER, Brigitte FAVREAU.

**Secrétaire de séance :** Marylise MOREAU.

**Date de la convocation :** 9 novembre 2017.

**Date d'affichage :** 28 NOV. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39 lequel prévoit « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Considérant que le rapport d'activités pour l'année 2015 n'a pas fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal,

Considérant les rapports d'activités de la Communauté d'Agglomération de Saintes pour les années 2015 et 2016,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 2 novembre 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de :

- La communication des rapports d'activités 2015 et 2016 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE à l'unanimité des rapports d'activités 2015 et 2016 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

**Pour l'adoption : 33**

**Contre l'adoption : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**

Les conclusions du rapport,  
mises aux voix, sont adoptées.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REÇU

28 NOV. 2017

Sous-Préfecture  
de SAINTES

Communauté d'Agglomération de Saintes

# rapport

## D'ACTIVITÉS 2016



REÇU

28 NOV. 2017

Sous-Préfecture  
de SAINTES

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)



**Saintes**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# rapport

## D'ACTIVITÉS 2016

SOMMAIRE

3 EDITO

4 ET 5 2016 EN IMAGES

6 UN NOUVEL EXÉCUTIF À LA TÊTE  
DE L'AGGLOMÉRATION

7 VERS UN PROJET DE TERRITOIRE

8 ET 9 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
EMPLOI ET TOURISME

10 ET 11 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT  
ET RENOUVELLEMENT URBAIN

12 ET 13 MOBILITÉ ET TRANSPORTS

14 COLLECTE ET VALORISATION  
DES DÉCHETS

15 EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

16 DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
MILIEUX NATURELS ET RANDONNÉES

17 POLITIQUE DE LA VILLE ET CISPD

18 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  
ET CULTURELS

19 ACTION SOCIALE, SANTÉ,  
GENS DU VOYAGE

# ÉDITO

Le nouvel exécutif élu à la tête de la communauté d'agglomération au printemps 2016 a eu à cœur de recréer les conditions d'un dialogue et d'un travail commun au sein de notre intercommunalité. Le fonctionnement des instances a ainsi été repensé pour donner plus de poids au conseil communautaire dans les décisions.

Mais c'est la démarche d'élaboration de notre projet de territoire qui a véritablement permis à chacun et à chacune de s'exprimer et de prendre part à la définition de notre feuille de route pour les années à venir. Fédérateur autant que stratégique, ce projet était indispensable à la conduite de nos politiques. La recomposition territoriale, tout autant que la réorganisation des pouvoirs locaux et la baisse des dotations de l'Etat nous obligent en effet à inscrire notre action dans un cadre prospectif.

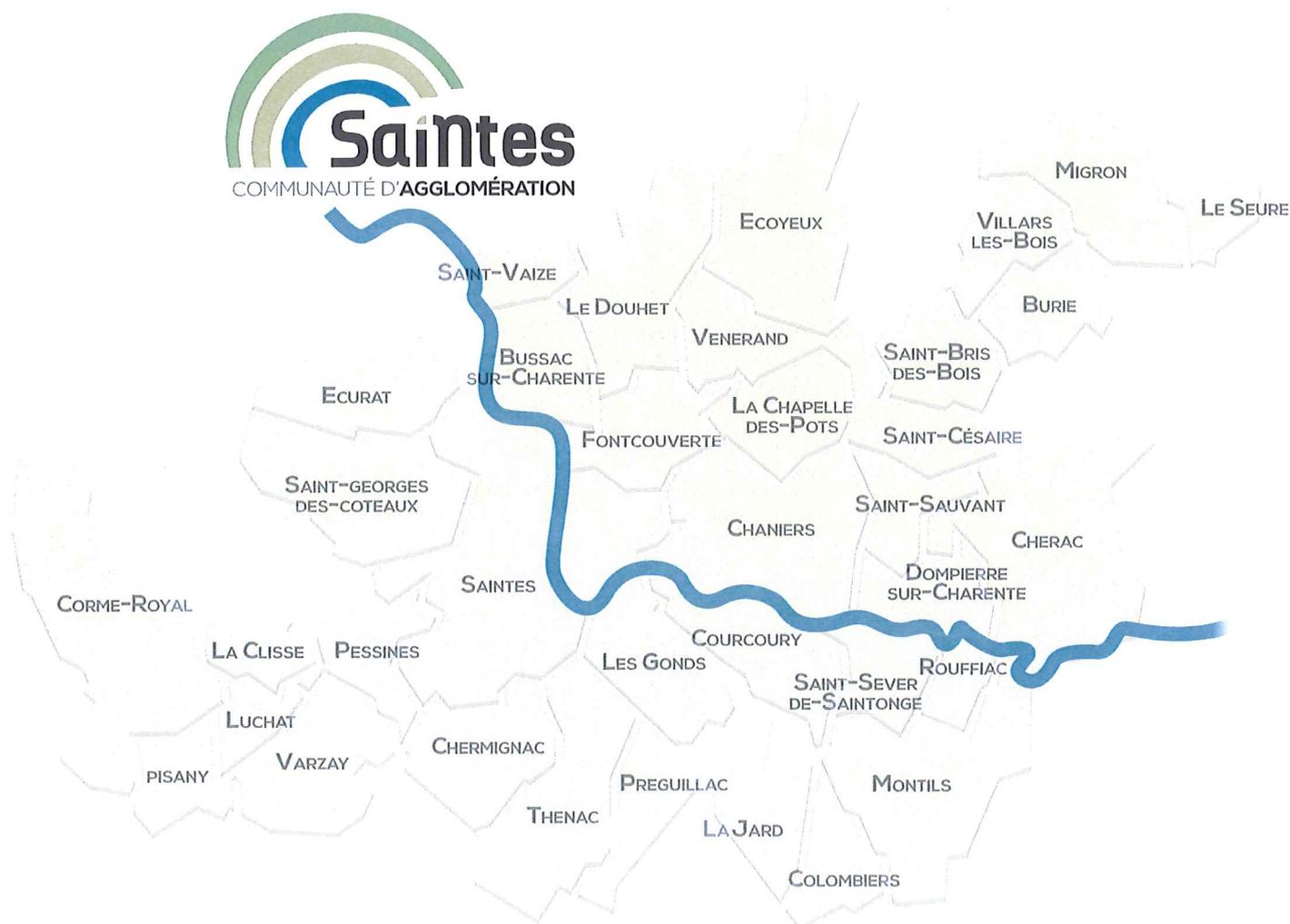
Ce projet doit nous aider à préparer l'avenir, à formaliser une stratégie, à déterminer les enjeux de demain et à décider des chantiers prioritaires que nous aurons à conduire ensemble. C'est aussi un moyen de gagner en légitimité et en crédibilité vis-à-vis de nos partenaires institutionnels

Cette démarche collective a été l'un des faits marquants de 2016. En dépit de la crise traversée par notre agglomération en début d'année, les services ont continué de travailler et des actions, des projets ont été menés sur le terrain. Ce rapport d'activités en témoigne.



**JEAN-CLAUDE CLASSIQUE**

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



# 2016 en images

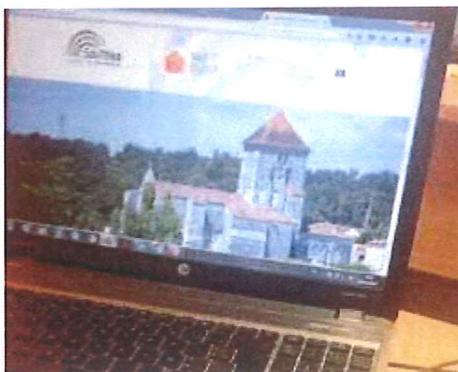
## JANVIER

Le programme de déploiement des tableaux blanc interactifs (TBI) dans les écoles s'accélère : 13 classes du territoire sont équipées.



## FÉVRIER

La communauté d'agglomération ouvre une plateforme en ligne pour déclarer et payer sa taxe de séjour.



## MARS

Un nouvel exécutif, présidé par Jean-Claude Classique, est élu à la tête de l'agglomération.



## JUILLET

Les séjours proposés par le service éducation attirent de nombreux enfants et adolescents.

## AOÛT

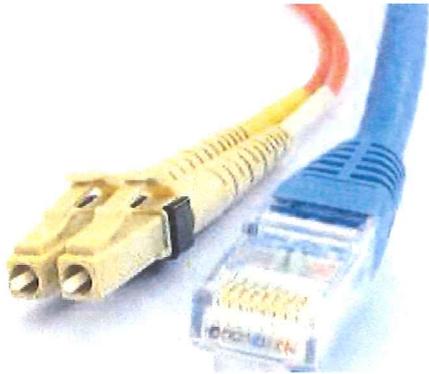
Une offre couplée est proposée aux habitants pour accéder à Aquarelle, au Paléosite et aux Arènes.

## SEPTEMBRE

Jean-Claude Classique et Christian Fougerat signent avec l'Etat et l'ARS le premier Contrat Local de Santé de l'agglomération.

## AVRIL

L'agglomération prend la compétence « communication électronique » pour financer le déploiement de la fibre en zone rurale.



## MAI

Le tracé provisoire de la véloroute voie verte est défini.



## JUIN

Les classes de CE2 et CM1 / CM2 de St-Georges-des-Coteaux reçoivent le prix de la citoyenneté.



## OCTOBRE

La première édition des balades de Saint-Jacques permet à 230 randonneurs de découvrir le patrimoine local.



## NOVEMBRE

Face à la suppression de postes au technicentre de Saintes, Jean-Claude Classique écrit à la direction de la SNCF.



## DÉCEMBRE

Le protocole d'accord sur la revitalisation du bassin de Saintes est signé entre l'agglomération, l'Etat, le Crédit Agricole et la ville de Saintes.

# Un nouvel exécutif à la tête de l'agglomération

Jean-Claude Classique a été élu président de la communauté d'agglomération le 23 mars 2016. Il est entouré de 15 vice-présidents. Après la crise traversée par l'agglomération cet hiver, le nouveau président a affirmé sa volonté de « retrouver de la confiance » pour permettre à tous de se « tourner vers l'avenir » et de « construire le projet de territoire » de l'intercommunalité.



Jean-Claude Classique  
Président de la communauté  
d'agglomération



Frédéric Neveu  
Vice-président délégué à la mobilité  
et au transport



Éric Pannaud  
Vice-président délégué à  
l'éducation, l'enfance et la jeunesse



Éliane Train  
Vice-présidente déléguée aux  
finances



Jean-Pierre Sagot  
Vice-président délégué au projet  
communautaire



Patrick Simon  
Vice-président délégué à  
l'aménagement et l'habitat



Geneviève Thouard  
Vice-présidente déléguée aux  
ressources humaines et au dialogue  
social



Bruno Drapron  
Vice-président délégué à la politique  
de la ville, aux gens du voyage et aux  
piscines



Fabrice Barusseau  
Vice-président délégué aux NTIC et à  
la petite enfance



Alain Margat  
Vice-président délégué au  
développement durable et au cadre  
de vie



Céline Viollet  
Vice-présidente déléguée au  
développement économique



Pierre-Henri Jallais  
Vice-président délégué à  
l'économie solidaire et au CISP



Christian Fougerat  
Vice-président délégué à l'action  
sociale et au contrat local de santé



Pascal Gillard  
Vice-président délégué au tourisme



Bernard Bertrand  
Vice-président délégué aux  
équipements et marchés publics



Dominique Arnaud  
Vice-président délégué à la collecte  
et au traitement des déchets

## Vers un projet de territoire

La communauté d'agglomération a lancé le 27 mai dernier la démarche d'élaboration de son projet de territoire. Une soixantaine d'élus se sont retrouvés au Douhet pour réfléchir aux enjeux qui s'ouvrent pour l'agglomération et aux politiques à mener pour y répondre. Ce premier rendez-vous a marqué le début d'une série de séminaires thématiques, dont quatre ont eu lieu en 2016. Ils ont permis aux conseillers communautaires de déterminer les objectifs et les actions à prioriser dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'accès aux services, de la transition énergétique, de la cohésion sociale, de la fracture numérique ou de l'habitat.

Un tel projet n'est pas obligatoire du point de vue de la loi mais il donne à l'agglomération une feuille de route et un cadre de référence pour son action dans les 10 ans à venir. Cette stratégie de développement fixe les grandes orientations de la politique communautaire, exprime une vision pour l'intercommunalité et constitue un fil rouge entre les élus et les directions. En formalisant une telle stratégie, l'agglomération gagne en légitimité et en crédibilité vis-à-vis de ses partenaires institutionnels avec qui elle signe des politiques de contractualisation. C'est enfin un levier de cohérence et de solidarité territoriale

car il coordonne les politiques publiques et les documents de programmation.

L'agglomération, née le 1er janvier 2013, ne disposait pas encore d'un tel projet. Or, dans un environnement territorial en pleine mutation, il était nécessaire de disposer d'un cap. C'est d'autant plus vrai que les ressources des collectivités se réduisent, les moyens affectés au bloc local par l'Etat ayant connu de fortes diminutions. Face aux nouveaux modes de vie, aux défis de la transition numérique ou énergétique, l'agglomération doit aussi penser à de nouvelles logiques d'organisation et de collaboration à l'intérieur mais aussi au-delà de son territoire.

Au cours des deux premiers séminaires, les contributions nombreuses ont permis de dessiner une vision commune de l'agglomération d'aujourd'hui et de définir les 4 orientations prioritaires du projet de territoire :

- **Développer l'économie et l'emploi**
- **Améliorer le cadre de vie**
- **Organiser un développement équilibré et solidaire**
- **Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire**



# Développement économique, emploi et tourisme



## 1 Parc Centre Atlantique : les travaux sont lancés

Les travaux d'aménagement du Parc Centre Atlantique ont été lancés en mai 2016. Le projet doit permettre de créer du foncier économique sur un site attractif pour accueillir les entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire. Le site a vocation à accueillir des entreprises essentiellement productives, c'est-à-dire des activités industrielles. 70 % des terrains y seront consacrés, les 30 % restant s'adresseront aux commerces. Un comité de pilotage a été spécialement créé pour étudier les candidatures. Il s'est réuni deux fois en 2016 et a analysé 22 dossiers. Le Parc Centre Atlantique s'étend sur un périmètre de 56 hectares dont 37 seront cessibles aux entreprises. Son aménagement s'est fait en lien avec les entreprises de l'agglomération grâce à la création d'un comité consultatif. Situé à la croisée d'axes routiers structurants pour le territoire, dont l'autoroute A10, le Parc bénéficie également d'une liaison rapide vers les autres pôles d'activités (centre-ville et gare notamment) et d'un raccordement au Très Haut-Débit. Il se caractérise enfin par l'application des principes du développement durable dans la gestion de l'eau, des déplacements, des aménagements paysagers, de l'utilisation du foncier et de l'énergie.

## 2 Signature d'un protocole d'accord sur la revitalisation de Saintes

La communauté d'agglomération, l'Etat, la ville de Saintes et le Crédit Agricole ont signé le 20 décembre dernier un protocole pour la redynamisation du bassin d'emploi. Cette signature fait suite au départ du siège de la Caisse Régionale vers Lagord. Le document vise à engager la

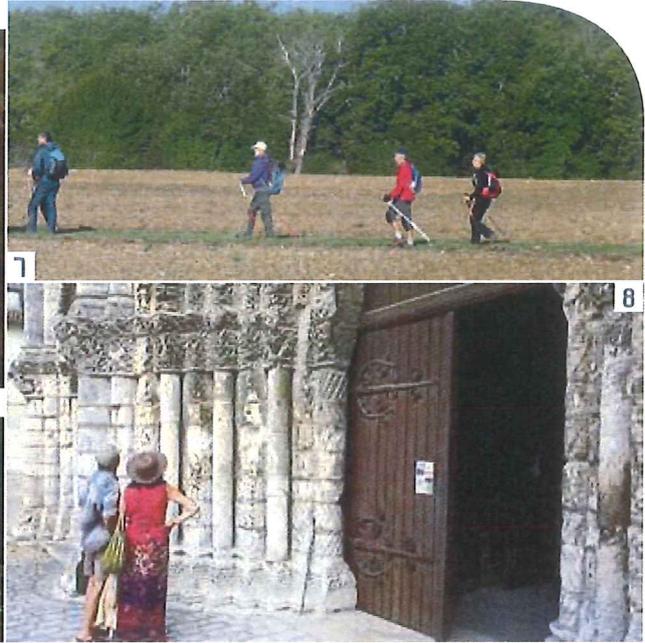
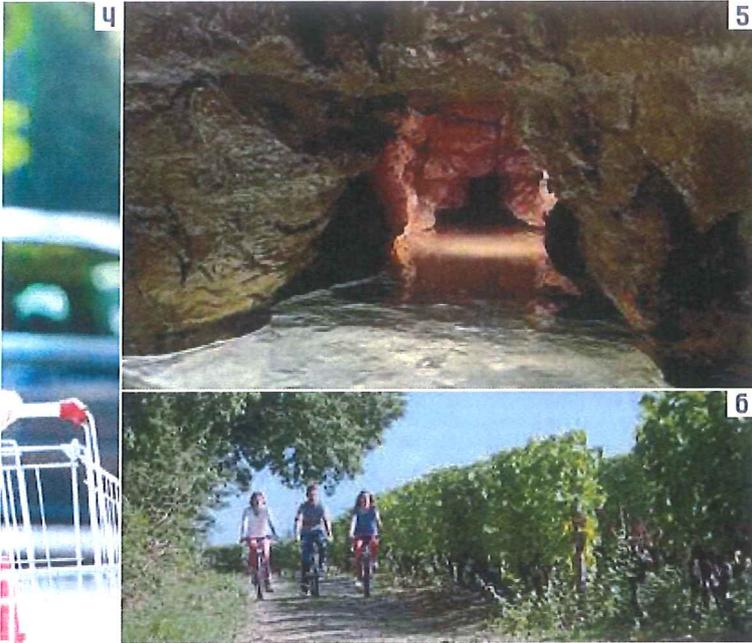
responsabilité de la banque en veillant à son implication dans la reconversion du site et, plus généralement, dans la revitalisation du bassin économique. Parmi les actions qui figurent dans ce protocole, se trouve la possibilité d'utiliser un fonds de 5 millions d'euros dédié par le Crédit Agricole au financement de projets économiques. La banque prend également l'engagement de mettre à la disposition de la communauté d'agglomération l'équivalent d'un emploi à plein temps pour la revitalisation du territoire. Dans le même temps, l'Etat assure qu'il se placera comme un facilitateur des démarches menées par les entreprises grâce à la création d'un « guichet unique » et au co-financement, dans le cadre des dispositifs aidés, du recrutement d'un chargé de projet qui rejoindra le service économie de l'agglomération.

## 3 Lancement d'une politique de l'ESS

La mise en place d'une délégation spécifique sur l'Economie Sociale et Solidaire confiée à Pierre-Henri Jallais s'est accompagnée de la création d'un groupe de travail rattaché à la commission développement économique. 15,2 % des emplois s'exercent dans ce domaine sur la Communauté d'Agglomération de Saintes. L'objectif à terme est de s'appuyer sur l'ESS et de définir une politique dans ce secteur pour en faire un levier au service de la création d'activités et de l'emploi.

## 4 Révision du PDAC

Une révision du Plan de Développement et d'Aménagement Commercial a été lancée en 2016. Avec ce document cadre, l'agglomération souhaite arrêter un projet de développement permettant de définir une spatialisation des fonctions commerciales sur son territoire. La démarche



est d'autant plus importante que les intercommunalités ont désormais l'obligation de définir l'intérêt communautaire en matière de commerce. La révision du PDAC a été confié au cabinet Cibles et Stratégies qui a organisé quatre séminaires en 2016.

## 5 Un maître d'œuvre pour les aqueducs

La Communauté d'Agglomération de Saintes a lancé un ambitieux projet de valorisation des aqueducs gallo-romains. La démarche fait suite à la découverte par la Société d'Archéologie de Charente-Maritime de deux aqueducs gallo-romains uniques dans tout l'ouest de la France et classé depuis 2014 au titre des Monuments Historiques. En 2016, le marché de la maîtrise d'œuvre a été confié à la société Arc et Sites. Elle doit conduire un projet d'ensemble destiné à restaurer, valoriser et faire découvrir le monument. Des sites emblématiques seront aménagés à cet effet, dont une « maison de l'aqueduc » à Vénérand. Des boucles de randonnées feront enfin le lien avec le patrimoine gallo-romain du territoire.

## 6 Un tracé provisoire pour la véloroute voie-verte

La véloroute voie-verte est un itinéraire balisé et reconnu au niveau européen. Il permettra de longer la Charente à vélo. D'une longueur de 290 km, ce projet, qui relie deux eurovéloroutes et une véloroute, est le fruit d'une démarche collective portée par la région, quatre départements et dix intercommunalités. À Saintes, la création de cet itinéraire, porté par le département de la Charente-Maritime en lien avec la communauté, permettra de faire la jonction entre Port d'Envaux et Brive-sur-Charente, sur une

distance de 35 km, en traversant 13 communes. L'année 2016 a notamment été consacrée à la définition du tracé provisoire. Des réunions de concertation avec les comités départementaux de randonnées, de cyclotourisme et des associations locales ont été organisées à cet effet. Un travail spécifique a également été mené avec la ville de Saintes et des rencontres régulières ont eu lieu tout au long de l'année avec le Conseil Départemental. Le tracé provisoire permet de faire le lien entre les véloroutes connexes. Toutefois, il ne tient pas pleinement compte du potentiel touristique de la vallée qui sera lui exploité dans le cadre de l'itinéraire définitif.

## 7 Première édition des balades de Saint-Jacques

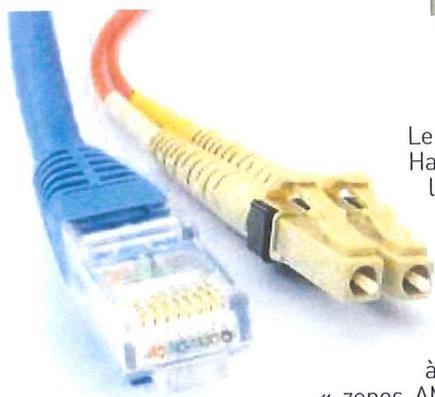
Les 7 et 8 octobre, plus de 230 personnes ont participé à la première édition des balades de Saint-Jacques organisée par la Communauté d'Agglomération de Saintes et les villes de Saintes et Saint-Jean-d'Angély. Entre les deux communes, les randonneurs ont parcouru le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle à la découverte de lieux préservés et insolites.

## 8 Nouveau plan de communication touristique 2017 - 2020

Après la définition d'une étude de positionnement en 2015, l'office de tourisme a élaboré en 2016 un plan de communication sur 3 ans visant à traduire de manière opérationnelle sa nouvelle stratégie marketing. Une charte rédactionnelle et une charte iconographique ont été les premiers outils mis en place par les équipes de Pascal Houbron. Elles déterminent le cadre des mots et des images qui décriront Saintes et la Saintonge auprès des visiteurs.

# Aménagement du territoire, habitat et renouvellement urbain

## 1 L'agglomération soutient le déploiement du Très Haut Débit



Le Programme national Très Haut Débit mis en place par le gouvernement en 2010 a permis aux grands opérateurs de s'engager et de communiquer sur leurs ambitions de déploiement du Très Haut Débit. Les zones à population dense, dites « zones AMII (Appels à Manifestation d'Intentions d'Investissement) » sont réservées aux opérateurs privés, qui sont en conséquence seuls à intervenir. Les zones rurales sont laissées aux politiques publiques d'aménagement numérique. Un plan de déploiement de la fibre optique mené par Orange est ainsi en cours sur les anciennes communes du Pays Santon. Il s'étalera entre 2016 et 2020. Sur les 17 autres communes qui ont rejoint l'intercommunalité saintaise en 2013, la mise en place de la fibre est conduite par le département dans le cadre du Schéma d'Aménagement Numérique de la Charente-Maritime. En avril dernier, les élus de l'agglomération ont fait un premier pas en faveur du soutien de ce plan. Ils ont modifié les statuts de l'intercommunalité ouvrant ainsi la voie à un possible financement d'une partie des travaux du Conseil Départemental, comme le font d'autres territoires.

## 2 ZAE : 57 espaces d'activités recensés

Parmi les nombreuses dispositions de la nouvelle organisation territoriale issue de la loi NOTRe, on trouve la prise en charge par l'agglomération des zones d'activités. La notion d'intérêt communautaire a disparu de la loi. Les services communautaires, avec l'aide d'un cabinet conseil, ont donc travaillé en 2016 sur la définition des espaces pouvant être qualifiés de zones d'activités. Pour déterminer ensuite la dimension communautaire des espaces identifiés, quatre critères ont été arrêtés :

- la vocation économique exprimée dans le document d'urbanisme,
- le regroupement de plusieurs entreprises,
- la présence d'espaces publics spécifiquement dédiés aux entreprises et relevant d'une intervention publique,
- la cohérence de gestion et d'aménagement des espaces publics.

Au final, neuf zones d'activités économiques ont été identifiées pour être transférées à l'agglomération.

## 3 L'étude de faisabilité sur les Charriers se poursuit

Les études de faisabilité de requalification de la zone des Charriers se sont poursuivies en 2016. Des scénarios d'aménagement ont été élaborés. De plus, pour la deuxième année consécutive, l'agglomération a signé avec



les Jeunes Agriculteurs de Charente-Maritime une convention permettant l'exploitation temporaire de la parcelle acquise par la communauté sur le site.

#### 4 Le programme d'actions du PLH validé

L'année 2016 aura permis de valider le programme d'actions du Programme Local de l'Habitat révisé. Le document élaboré en 2012 nécessitait en effet d'être modifié en raison de la création de la communauté d'agglomération l'année suivante. En 2016, dans le cadre du PLH, plusieurs actions ont été menées parmi lesquelles le subventionnement à la SEMIS à hauteur de 37 800 € pour la réalisation de 35 logements à la Fenêtre/les Tilleuls à Saintes. Enfin, 19 dossiers d'aides à la primo-accession ont été validés pour un montant de 101 000 € de subventions représentant 19 logements (8 acquisitions dans l'ancien et 11 dans le neuf).

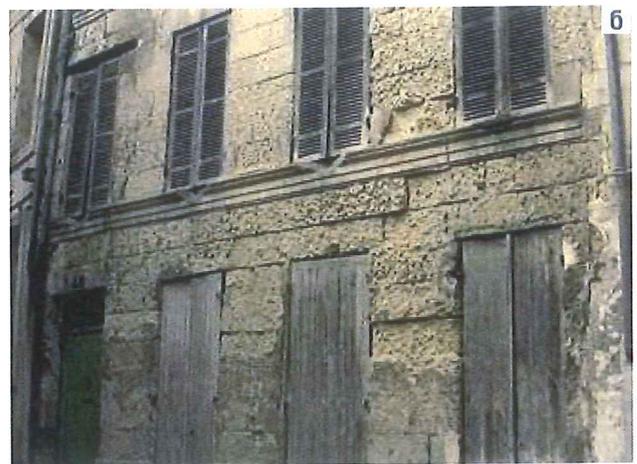
#### 5 Plan Partenarial de Gestion de la Demande en Logement

La loi ALUR prévoit que tout Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doté d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) exécutoire doit élaborer un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs. Il définit les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information, en fonction des besoins en logement social et des circonstances locales. La SEMIS a été désignée comme lieu d'accueil et d'information sur le logement social grâce à la signature d'une convention avec la communauté d'agglomération. L'année

2016 aura également permis de définir le diagnostic et les orientations du Plan Partenarial.

#### 6 Une étude pré-opérationnelle sur le logement ancien

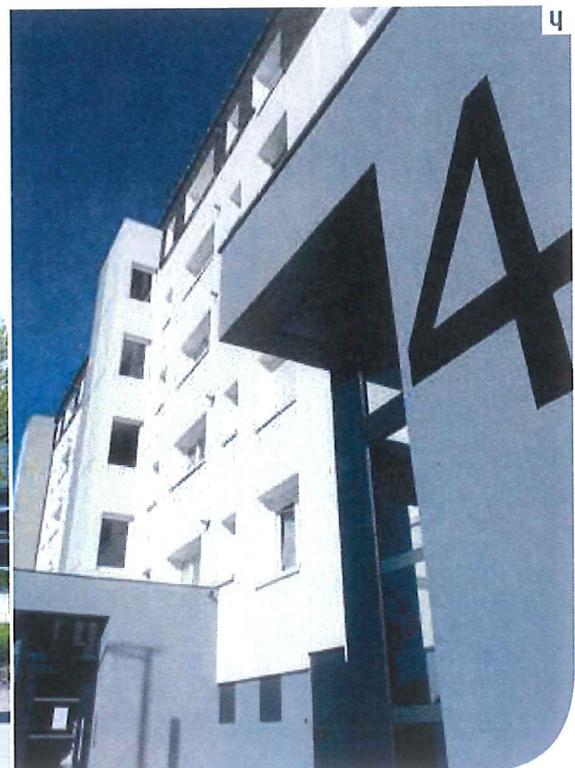
Une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif d'aide à l'amélioration du parc de logements anciens a été lancée en 2016 par la communauté d'agglomération. Objectif : favoriser la remise sur le marché de logements dégradés par des mesures financières incitatives. L'étude est conduite par le bureau d'études SOLIHA pour un montant de 67 032 € financé à 80 %.



6



3



4

## Mobilité et transports



### 1 Un nouveau transport à la demande

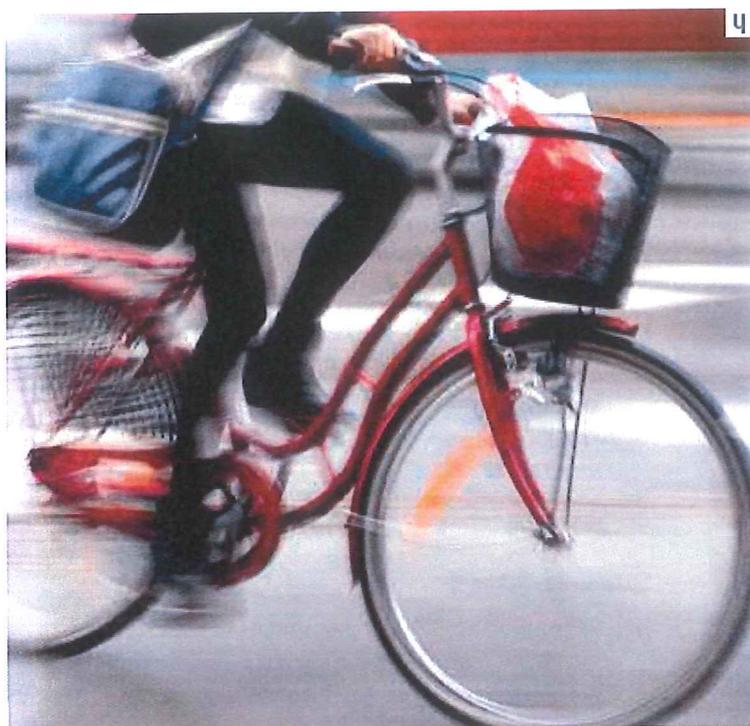
Au terme de la convention signée avec le Conseil Départemental pour la mise en œuvre des taxis Mouettes sur les communes non desservies par Allo Buss, la Communauté d'Agglomération de Saintes a repris l'ensemble du Transport À la Demande (TAD) à son compte. Dans un contexte de rationalisation des dépenses, le nouveau TAD s'est inscrit dans une vision globale de l'offre, la recherche de complémentarités entre les différents modes de transport public et l'équité entre usagers. Pour toutes ces raisons, l'agglomération a choisi d'étendre le TAD sur la zone rurale. Auparavant les taxis Mouettes ne fonctionnaient que le mardi et jeudi après-midi. Désormais, l'offre Allo Buss propose 3 demi-journées par semaine dont le samedi après-midi et le lundi de foire une fois par mois. Allo'Buss est par ailleurs accessible aux PMR, ce qui n'était pas le cas de tous les taxis Mouettes. Cette extension se fait à budget égal : les mêmes sommes sont consacrées au déploiement du TAD. Pour y parvenir, l'agglomération a modifié le service proposé sur Saintes et la première couronne en supprimant les deux allers-retours quotidiens les moins utilisés, faisant passer le total de 8 à 6 allers-retours par jour. Les associations de personnes handicapées ont été associées à la définition du besoin en vue de l'élaboration du cahier des charges sur le transport à la demande.

### 2 Mise en place de Zenbus

La Communauté d'Agglomération de Saintes a proposé en septembre l'application « Zenbus » qui permet de connaître en temps réel la localisation du bus et d'évaluer le plus précisément possible les temps d'attente avant de monter dans les transports collectifs. L'application est une solution simple, pour tout transport collectif, qui s'appuie sur une communication directe entre le smartphone du conducteur et celui de l'utilisateur. Pour Keolis, qui exploite le réseau Buss, l'outil offre également l'opportunité de mieux connaître les temps de trajets et les caractéristiques de la mobilité de ses bus sur le territoire. L'application est disponible sur tous les stores en ligne. De nombreuses collectivités l'ont déjà choisie en France.

### 3 Mise en accessibilité de 36 arrêts et achat d'un nouveau bus

Conformément à la loi, l'agglomération engage d'importants investissements pour rendre tous les bus et les arrêts de bus des lignes principales, accessibles aux personnes à mobilité réduite. 400 000 euros sont consacrés chaque année (CDA + Ville) à la mise en accessibilité de ces lignes. En 2016, 36 arrêts ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité et l'agglomération a fait l'acquisition d'un nouveau bus adapté.



#### 4 Enquête déplacements villes moyennes

La connaissance et la compréhension des pratiques de déplacement sont primordiales pour mettre en place des politiques publiques en réponse aux besoins des citoyens. C'est pourquoi la communauté d'agglomération a lancé en septembre 2016 une enquête sur les déplacements auprès de 1 440 habitants du bassin de vie de Saintes. Les données vont contribuer à la définition du futur plan global de déplacement. Pilotée par les sociétés Test et Edfield, cette enquête a été conduite selon le standard CERTU, supervisée par le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), et avec l'appui de l'Etat. Elle a permis par ailleurs de se situer par rapport à d'autres agglomérations. Véritable outil d'aide à la décision, elle viendra compléter d'autres réflexions qui seront engagées autour de la question de la mobilité dans l'agglomération. Autant d'informations qui permettront de construire une politique publique cohérente.



#### 5 Transport scolaire : les maires rencontrés

La communauté d'agglomération récupèrera en septembre 2018 la prise en charge du transport des scolaires après la fin de la convention qu'elle avait signée avec le Département. Cette compétence implique pour elle de définir les modalités d'organisation de cette mission nouvelle, de choisir le mode de gestion correspondant et de proposer une organisation cohérente avec la future offre du Conseil Régional qui reprend la compétence autrefois exercée par le Département. Un travail de longue haleine donc, dont le préalable a été la consultation par Frédéric Neveu, vice-président délégué à la mobilité et au transport, de tous les maires de l'agglomération. Chacun d'entre eux a été rencontré pour faire le point sur les arrêts et les circuits présents sur sa commune à l'occasion de 35 rendez-vous individuels entre septembre et décembre.

# Collecte et valorisation des déchets



## 1 Une étude prospective pour les déchets

L'agglomération a lancé mi-2016 une étude prospective pour disposer de données techniques et financières visant à l'accompagner dans l'harmonisation de son schéma de collecte. L'étude, conduite par le cabinet « Environnement et Solutions », est un outil d'aide à la décision. Objectif : mettre en œuvre un programme d'actions visant à optimiser le fonctionnement du service, à le moderniser et à pérenniser un ramassage des déchets dans un contexte de maîtrise des dépenses et de la redevance. Le dernier trimestre de l'année a ainsi été consacré à la réalisation du diagnostic du service. Le document montre l'existence de huit schémas de collecte différents sur le territoire.

## 2 Distribution de bacs pucés sur 16 communes

En vue de la généralisation de la redevance incitative, les services de la communauté d'agglomération ont procédé au cours du second semestre 2016 à la distribution des bacs pucés dans les communes de l'ex-Pays Buriard et l'ex-Communauté de Communes des bassins Seudret-Arnoult. 7500 foyers ont été concernés. La distribution a été assurée d'une part par les agents de collecte et d'autre part par une société privée. Elle s'est déroulée sur le second semestre. 165 000 € ont été consacrés à ces investissements.



## 3 Nouveau logiciel de facturation

Le service collecte des déchets a fait l'acquisition en 2016 d'un nouveau logiciel de facturation pour le suivi et la mise en œuvre des tournées. L'outil permet notamment une gestion plus rigoureuse et précise des informations des usagers et des règles de facturation. Il propose, entre autres, la mensualisation pour le paiement de la redevance des ordures ménagères et le déclenchement de la part variable une fois le forfait des 18 premières collectes atteint. Le service a également travaillé avec les services de la trésorerie pour préparer la mensualisation de la redevance au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ainsi que le passage d'une facturation trimestrielle à une facturation semestrielle au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Enfin, les agents de la redevance ont repris en gestion la facturation des 2 600 locataires de la SEMIS.

# Education - Enfance - Jeunesse



## 1 Vers une carte scolaire intercommunale

Comme d'autres territoires de la même taille, l'agglomération de Saintes doit faire face à une baisse du nombre d'élèves en école élémentaire. Pour y répondre, la communauté d'agglomération et ses communes membres ont lancé en 2016 une démarche collective visant à définir une carte scolaire intercommunale. Avec un objectif : maintenir la qualité de service et la cohérence du réseau des écoles sur le territoire. A la demande de la communauté d'agglomération, le sénateur de l'Ariège Alain Duran est ainsi venu à Saintes le 18 novembre à l'occasion d'une conférence visant à présenter le rapport remis en mai dernier au premier ministre sur les conventions de ruralité et la politique active en faveur de l'école rurale et de montagne. Ce rapport préconise de nouvelles formes de contractualisation entre l'Education Nationale et les élus locaux afin de lutter contre les fragilités de l'école rurale et de montagne et d'offrir aux élèves de ces territoires une école de proximité et de qualité. Il fait ainsi écho aux problématiques soulevées par la baisse des effectifs scolaires sur l'agglomération de Saintes.

## 2 Signature du nouveau PEDT

La communauté d'agglomération a signé un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) en juin 2016 avec l'Etat. Couvrant la période 2016 - 2018, il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant, et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Le précédent PEDT avait fait l'objet d'une évaluation via notamment une enquête distribuée aux parents d'élèves entre le 11 et 25 janvier.

## 3 Une école plus numérique

Dans le cadre de l'école numérique, la direction informatique, en partenariat avec SOLURIS, a lancé, en 2015, le déploiement de tableaux blancs interactifs dans les classes primaires. Ce déploiement s'est poursuivi en 2016 par la commande de 17 tableaux et de 4 valises mobiles pour un montant total de 93 938 €. Les écoles de Saint-Sever, Préguiillac, Fontcouverte, Chaniers (école de Ronsard), Corme-Royal et Saintes (écoles Pasteur, Lemercier et Pérat) ont bénéficié de ces nouveaux équipements en 2016. Par ailleurs, dans le cadre de l'informatisation des restaurants scolaires, l'agglomération a fait l'acquisition du logiciel « Aideomenu » pour contribuer à la rationalisation des commandes et à une plus grande efficacité dans la gestion des stocks. Le déploiement de l'outil s'effectuera sur 4 ans.

# Développement durable, milieux naturels et randonnées



## 1 Projet Cit'ergie

La démarche Cit'ergie vise à guider l'agglomération dans sa politique de transition énergétique. Sur la base d'un référentiel unique permettant de dresser un diagnostic complet de sa politique énergie-climat, elle donne les clés pour aboutir à un programme d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial. La communauté a ainsi répondu à l'appel à projets de l'ADEME et obtenu son soutien en 2016. Elle a également lancé la même année le recrutement d'un conseiller en énergie partagé qui aura pour mission de mettre en œuvre la rénovation énergétique du patrimoine communal.

## 2 Préparation de la GEMAPI

La compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » issue de la loi NOTRe va devenir une compétence obligatoire des intercommunalités en 2018. L'agglomération s'y prépare activement en participant aux 5 réunions organisées par l'Etat sur la modification du périmètre des EPAGE. Le périmètre retenu est ainsi celui souhaité par la communauté. Les

élus communautaires ont également participé à l'étude menée par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan sur la dissociation des problématiques de gestion des inondations fluviales et de submersion marine. Enfin, la communauté d'agglomération est aussi partie prenante de l'étude sur la modification des statuts et des compétences de l'institution Fleuve Charente.

## 3 Un nouveau schéma des itinéraires de randonnées

Le conseil communautaire a validé le 15 décembre le nouveau schéma intercommunal des itinéraires de randonnées et le règlement d'intervention associé. Le document distingue les circuits qui sont à dimension départementale de ceux qui sont intercommunaux ou communaux. Dans la première catégorie se trouve la véloroute voie verte. Dans la deuxième, figurent la boucle des bacs ou le chemin de l'aqueduc sur lequel l'agglomération travaille. Enfin, les boucles communales ont vocation à valoriser les spécificités locales.

# Politique de la ville et CISPD



## 1 Le PRE au service des familles

Véritable outil au service de la politique de la ville, le Programme de Réussite Educative permet d'accompagner les jeunes de 2 à 16 ans en difficulté, dans leur parcours personnel comme scolaire. De nombreuses actions ont été menées dans le cadre de ce programme. En 2016, le service politique de la ville a ainsi défini de nouvelles organisations pour le suivi et l'accompagnement de ces parcours. Les premières équipes pluridisciplinaires de soutien primaire ont été mises en place. Les référents et les accompagnateurs ont également été formés à la prévention et à l'éducation à la santé. Les outils d'évaluation du PRE ont été définis et une plaquette d'information a été distribuée aux familles et aux partenaires. Enfin, un groupe d'appui régional des coordonnateurs PRE a été créé à Saintes pour échanger sur les pratiques et les outils du dispositif.

## 2 Deux axes d'actions prioritaires pour le CISPD

L'année 2016 a permis au CISPD de s'interroger sur ses missions prioritaires et de définir le cadre de ses interventions. Deux axes d'actions prioritaires ont été arrêtés. D'une part, la mise en place et la conduite d'actions de prévention qui se traduisent par les bourses au permis de conduire, les stages d'aides à la conduite



pour les seniors, l'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie, la sensibilisation des jeunes aux risques d'internet et le financement d'une action de réinsertion portée par ADEF+. D'autre part, un rôle de centre de ressources pour les élus, agents et partenaires. Un groupe ressource sur le thème des addictions et des conflits inter-familiaux a ainsi été créé dans le cadre du Contrat Local de Santé et plusieurs réunions d'informations ont été organisées à destination des maires sur les conflits de voisinage, les violences familiales ou le rappel à l'ordre.

## 3 11 actions conduites dans le cadre du contrat de ville

La communauté d'agglomération a participé au financement de 11 actions dans le cadre du contrat de ville pour un budget de 40 500 €. Les subventions ont notamment porté sur des actions d'accès à la culture, le sport, la jeunesse, sur le recrutement d'un médiateur pour la régie de quartier ou sur la mise en place d'un groupe santé au quartier Boiffiers-Bellevue.

# Equipements sportifs et culturels

## 1 Aquarelle : une fréquentation stable et de nouveaux partenariats

La fréquentation d'Aquarelle est restée stable en 2016 avec environ 145 000 entrées comptabilisées sur l'année, soit le même chiffre que l'année précédente. Les recettes sont néanmoins en hausse passant de 580 000 € à 614 000 €. Les activités sur place se sont diversifiées et développées, le centre proposant désormais des structures ludiques, des animations ponctuelles et un snack pendant la période estivale. Les équipes du centre aquatique ont également développé des partenariats avec l'amphithéâtre de Saintes et le Paléosite de Saint-Césaire en proposant un billet couplé d'accès aux trois sites. Une collaboration a aussi été mise en place avec l'office de tourisme de Saint-Palais-sur-Mer pour qu'il propose à la vente des entrées à Aquarelle. Une action forte a enfin été conduite vers les comités d'entreprises, l'accès au centre étant désormais possible avec des chèques vacances.

## 2 Ouverture dès juin de la piscine de Saint-Césaire

Elus et habitants avaient demandé l'ouverture de la piscine Saint-Césaire dès le mois de juin. La communauté

d'agglomération a répondu favorablement à cette attente en 2016. Les activités proposées sur le site se sont également diversifiées et adaptées à la demande. Ces changements ont permis une augmentation de la fréquentation avec 1720 entrées supplémentaires par rapport à 2015.

## 2 Piscine Louis Starzinsky : accueil des associations sportives et des écoles du territoire

La piscine est destinée à recevoir les associations sportives de la Communauté d'Agglomération de Saintes ainsi que les collèges et lycées. En 2016, cinq associations ont occupé les lieux de façon hebdomadaire : le Cercle des Nageurs Saintais, Aqua 17, Saintes Sub Aqua, Saintes Triathlon et l'Elan Saintais. Par ailleurs, de nombreuses classes de collèges et de lycées sont venues se perfectionner en natation. Le volume était d'environ 340 élèves par semaine. Cinq classes de primaire ont également été accueillies, soit environ 140 enfants.



# Action sociale, santé, gens du voyage

## 1 Signature du Contrat Local de Santé

La communauté d'agglomération a signé en 2016 un Contrat Local de Santé avec l'Etat et l'Agence Régionale de Santé. Initiée en 2015 la démarche procède d'une volonté commune et partagée entre l'Etat et l'échelon local. Face aux enjeux du vieillissement de la population, de la désertification médicale, de l'accès aux soins et de la réduction des inégalités, l'agglomération a souhaité prendre une place active aux côtés des acteurs compétents. Le CLS de la Communauté d'Agglomération de Saintes va ainsi soutenir les dynamiques locales de santé sur des territoires de proximité urbains et ruraux.

Il a pour objectif de :

- Réduire les inégalités sociales, de santé et d'accès aux soins ;
- Permettre l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de santé adapté aux spécificités du territoire couvert par le CLS ;
- Mettre en place des actions concrètes portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

Sur la base d'un diagnostic partagé identifiant l'existant et les ressources locales sur notre territoire, les actions concrètes seront déclinées autour de 4 axes stratégiques :

- Améliorer l'accès aux droits de santé et aux soins ;
- Développer des actions de prévention et de promotion de la santé ;
- Développer des programmes de prévention et de promotion en santé mentale ;
- Promouvoir le bien vieillir.



1

## 2 Réflexion sur les accords cadre

La communauté d'agglomération entend favoriser les structures d'insertion par l'action économique sur son territoire. Elle a engagé en 2016 une réflexion sur les accords cadre permettant l'achat de prestations d'insertion. Au cours de l'année, un travail d'identification des missions et des travaux pouvant relever de ces associations spécialisées a été effectué par le service « insertion ». Cinq types de travaux ont été considérés comme entrant dans le champ d'intervention des structures spécialisées : l'entretien et le nettoyage des locaux, l'entretien des espaces verts, l'entretien de la signalétique des sentiers de randonnées, les petits travaux de peinture, la remise en état de locaux, la maçonnerie second œuvre et l'entretien et la réparation des véhicules légers. Des rencontres ont également eu lieu avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

## 3 Un nouveau gestionnaire pour l'aire d'accueil des gens du voyage

L'entreprise ACGV Services a succédé à l'entreprise VAGO pour gérer l'aire d'accueil. Un nouveau règlement intérieur a également été adopté et des travaux ont été engagés sur le site parmi lesquels la démolition d'une salle commune vétuste, le nettoyage du fossé et la réparation des charpentes.



3





4 AVENUE DE TOMBOUCTOU  
17100 SAINTES

FAX : 05 46 74 29 46  
TÉL : 05 46 93 41 50

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

Communauté d'Agglomération de Saintes

# rappor

## D'ACTIVITÉS 2015



REÇU  
28 NOV. 2017  
Sous-Préfecture  
de SAINTES

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

**Saintes**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## 2015 en images

### JANVIER

Les travaux d'entretien des berges de la Seugne se finalisent à Courcoury.



### FÉVRIER

L'entreprise Orange présente son plan de déploiement de la fibre optique sur 19 communes de l'agglomération développé dans le cadre de l'appel à projets AMII lancé par le gouvernement.



### MARS

La communauté d'agglomération entame avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat une démarche pour aider les TPE à répondre aux consultations et aux appels d'offres publics.



### JUILLET

En partenariat avec la CAF, la MSA des Charentes et le Conseil départemental, la communauté d'agglomération met en place deux relais d'assistants maternels sur son territoire.

### AOÛT

Le centre aquatique Aquarelle enregistre à la fin de la saison estivale une progression de 9 % de sa fréquentation par rapport à la même période l'année précédente.

### SEPTEMBRE

A l'initiative de l'Association Départementale pour l'Éducation et l'Insertion et l'Education Nationale, l'agglomération de Saintes est le seul territoire de Charente-Maritime à ouvrir une unité d'enseignement spécialisée pour enfants autistes à l'école Emile Combes.

## AVRIL

Le 13 avril 2015, les conseillers communautaires se prononcent en faveur de l'harmonisation des tarifs de la restauration scolaire. Objectifs : répondre aux obligations légales et mettre fin aux disparités entre communes.



## MAI

Un an avant la fin du programme local de prévention des déchets contractualisé avec l'ADEME, la communauté d'agglomération atteint les objectifs d'une baisse de 7 % du volume des déchets ménagers sur son territoire.



## JUIN

La Communauté d'Agglomération de Saintes organise le premier Forum du Numérique destiné à mettre en relation les fournisseurs du très haut débit et les entreprises du territoire.



## OCTOBRE

Après trois mois et suite à la décision du conseil communautaire, le service collecte trouve son rythme dans le ramassage des déchets sur les 36 communes.

## NOVEMBRE

La phase de fouilles sur le Parc Centre-Atlantique s'achève, marquant le début des travaux d'aménagement.

## DÉCEMBRE

Des centaines d'utilisateurs auront poussé la porte de la nouvelle boutique Buss à l'issue de l'année 2016.

# rapport

## D'ACTIVITÉS 2015

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

2 ET 3

2015 EN IMAGES

5 A 7

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET LE TOURISME

8 ET 9

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET LES TRANSPORTS

10 ET 11

L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

12 ET 13

LA COLLECTE ET LA VALORISATION  
DES DÉCHETS

14 ET 15

L'ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

16

LA POLITIQUE DE LA VILLE

17

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  
ET CULTURELS

18

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

19

LES FINANCES DE  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# Le développement économique, l'emploi et le tourisme

Les fouilles terminées en novembre ont permis le lancement de la phase opérationnelle du projet de Parc Centre-Atlantique. Parallèlement, les services communautaires ont poursuivi leur politique d'accompagnement des entreprises comme le montrent les chiffres de 2015 ou le « passeport pour les marchés publics » destiné aux TPE. L'année a également été marquée par l'organisation du premier Forum de la création et de la reprise d'entreprise.



## Parc Centre-Atlantique

L'année 2015 a permis la conduite de la phase de fouilles sur les terrains destinés à accueillir le futur Parc Centre-Atlantique, entre les routes de Royan et de Rochefort. Menées de mars à novembre, le résultat du travail des archéologues a été présenté aux habitants à l'occasion d'une visite lors des journées du patrimoine. Dans le même temps, les services communautaires ont défini le cahier des charges et les règles de prescription préalables à la cession des terrains. Nature des activités, taille des entreprises, besoins divers... Les critères permettent à l'agglomération de garder la main sur son développement économique. Enfin, l'arrêté de déclaration d'utilité publique et l'autorisation « Loi sur l'eau » ont été obtenus en 2015.

## L'accompagnement des entreprises

63 projets d'implantation, extension, délocalisation ou création d'activité ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé dans la recherche de solutions immobilières, générant plus de 208 contacts téléphoniques et rendez-vous. 77 biens immobiliers ont été entrés dans la bourse d'échanges de biens à vendre ou louer de la direction du développement économique et du commerce en 2015. 40 nouvelles demandes de porteurs de projets en recherche de terrains ou de locaux d'activité ont été recensées. Il s'agit de l'action au plus près du terrain et des entreprises menée par la direction de l'économie et du commerce.



### Enquête auprès des entreprises du secteur productif

A la demande de la communauté d'agglomération, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort a mené une enquête auprès d'une cinquantaine d'entreprises du secteur productif du territoire. Objectif : mieux connaître le fonctionnement de ces entreprises, leurs besoins en matière de services et recueillir leur avis sur la qualité des infrastructures. Elle a été également l'occasion de faire un point sur leurs projets de développement et sur la vision que leurs dirigeants avaient du territoire et de ses perspectives de développement sur le plan économique.

### Passeport pour les marchés publics

Une expérience inédite et réussie a été menée à Saintes en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Beaucoup d'artisans se sentent en effet à tort éloignés de la commande publique. Une douzaine d'entre eux ont été aidés par la communauté d'agglomération pour améliorer leurs chances de remporter des marchés publics. Grâce à un parcours de formation innovant comprenant un accompagnement individualisé la plupart ont pu répondre à un appel d'offres et certains ont remporté leur marché. Après ce test réussi, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a renouvelé ailleurs cette action avec succès ; elle sera rééditée en 2016 dans l'agglomération de Saintes.

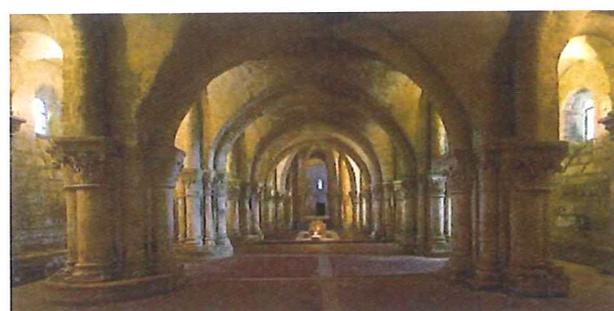
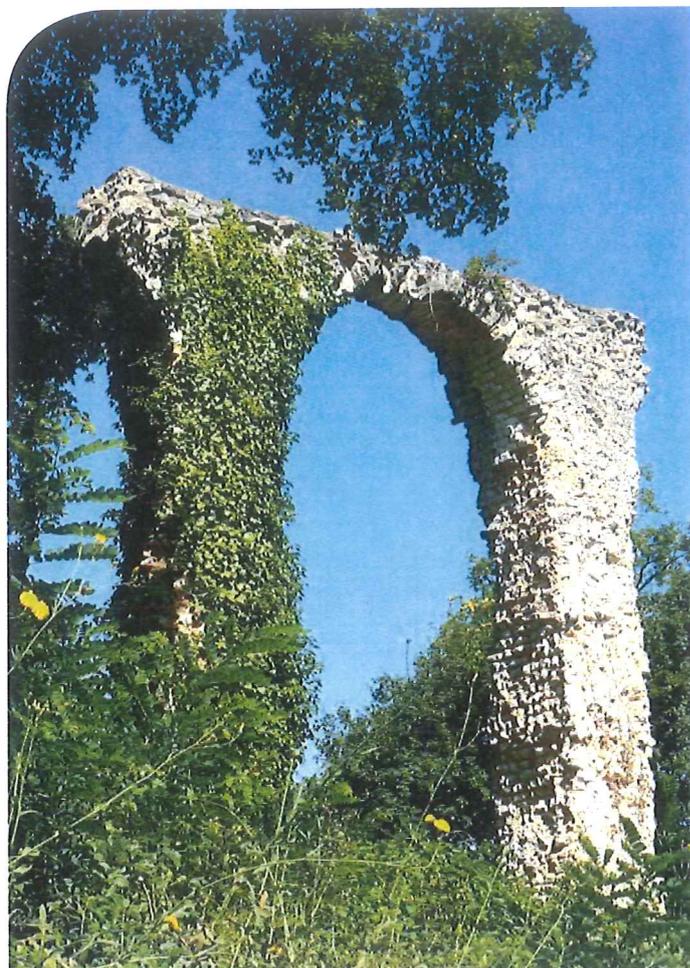
### Forum de la création d'entreprise

La Communauté d'Agglomération de Saintes et ses partenaires (la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort et Saintonge, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime, Espace Gestion 17, l'atelier de la création de la Saintonge Romane,

l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique et Pôle Emploi), ont organisé le premier Forum de la création et de la reprise d'entreprise le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 à l'Espace Mendès France à Saintes. 30 acteurs de la création d'entreprise ont accueilli et répondu aux questions des visiteurs et des porteurs de projet. Le forum était organisé autour des grandes thématiques du parcours de création : préparer et tester son projet, financer son projet, connaître la réglementation, héberger son entreprise, reprendre une entreprise. La journée a également été marquée par l'organisation de deux conférences thématiques : les outils du webmarketing et le financement participatif. Cette édition a accueilli 110 visiteurs.



## LE TOURISME



### 4 axes pour le schéma de développement touristique.

L'année 2015 aura permis de travailler sur les 4 axes majeurs du schéma local de développement touristique. Ce schéma définit pour 4 ans les orientations et actions prioritaires que la communauté d'agglomération et ses partenaires entendent mener en matière de politique touristique. Ces 4 axes sont les suivants :

- La valorisation touristique de la vallée de la Charente, au travers notamment de la Véloroute Voie Verte.
- La mise en réseau du monde gallo-romain. À ce titre, l'étude de faisabilité du projet de préservation et de valorisation de l'aqueduc gallo-romain est recentrée et finalisée sur des coûts plus resserrés.
- Le marketing opérationnel avec le lancement d'une étude de positionnement par l'Office de Tourisme et l'agglomération de Saintes à l'échelle de la destination.
- La signalétique touristique.

### L'agglomération aux côtés des projets structurants du territoire

La communauté soutient les projets qui contribuent à son rayonnement touristique. En 2015, elle a notamment soutenu :

- le projet Palissy III : il s'agit du financement du projet de construction d'un bateau de croisière électrosolaire.
- le projet Musicaventure mis en place par l'Abbaye aux Dames avec la réalisation d'un parcours de découverte et d'interprétation.

### Une plateforme dédiée à la taxe de séjour

La communauté d'agglomération a ouvert une plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour, accessible depuis son site internet. L'outil rend plus simple et plus rapide cette démarche obligatoire pour les hébergeurs.

### Une convention d'objectifs avec l'office de tourisme

Pour la première fois, la communauté d'agglomération a signé en 2015 une convention d'objectifs avec l'office de tourisme. Le document, valable jusqu'en 2019, permet de formaliser une véritable contractualisation avec l'association.

# L'aménagement du territoire, la mobilité et les transports

La communauté d'agglomération est aux côtés des communes pour les accompagner dans leurs démarches de planification et d'instruction. En 2015, elle a également signé avec Orange la convention pour accompagner le déploiement de la fibre optique sur les 19 communes de la zone AMII. En matière de transports, l'aboutissement du schéma directeur d'accessibilité, l'étude sur le transport scolaire et la définition des besoins pour le transport à la demande auront été les principaux dossiers menés par les élus et les services.

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



### Planification

La communauté d'agglomération, en tant que personne publique associée à la procédure, contribue à l'intégration des orientations des schémas communautaires dans les documents d'urbanisme communaux. Objectif : rendre cohérent les démarches de planification à l'échelle du bassin de vie.

Le service a accompagné 11 procédures d'élaboration ou révision de PLU en 2015. 8 procédures sont toujours en cours et 4 nouveaux PLU viennent de lancer leur révision.

En outre, la réécriture du code de l'urbanisme a nécessité une appropriation des nouveaux articles par le service pour les prendre en compte dans les procédures en cours et mettre à jour l'ensemble des documents types.

Par ailleurs, le service a commencé à travailler sur l'harmonisation des PLU communaux notamment au niveau du zonage pour les hameaux situés sur plusieurs communes, ou sur les continuités écologiques.

### Documents d'urbanisme dans les communes

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, 9 communes supplémentaires ont confié l'instruction de leurs documents d'urbanisme au service

d'application du droit des sols de la Communauté d'Agglomération de Saintes : Burie, Chaniers, Chérac, Dompierre-sur-Charente, Migron, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant et Villars-les-Bois.

Le service instruction des autorisations du droit des sols a instruit en 2015, 3 260 demandes :

- 1 645 certificats d'urbanisme informatifs,
- 237 certificats d'urbanisme opérationnels,
- 858 déclarations préalables,
- 492 permis de construire,
- 12 permis d'aménager,
- 16 permis de démolir.

### Plan de déploiement de la fibre optique

Projet moteur mené pour donner plus d'atouts à l'économie de l'agglomération, le déploiement de la fibre optique a été présenté par l'entreprise Orange en février 2015. La démarche s'inscrit dans le programme national Très Haut Débit lancé par le gouvernement en 2010 qui a permis aux opérateurs de s'engager sur les zones à population denses, dites « zones AMII ». A terme, les nouveaux services permettront de satisfaire tous les usages du web d'ici à 2020, renforçant la compétitivité et l'attractivité du territoire.

## LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS



### Le Sd'AP finalisé

Le schéma directeur d'accessibilité a été finalisé en 2015 et déposé en préfecture le 11 septembre. Il planifie sur quatre ans les investissements à réaliser par l'agglomération pour rendre accessible les véhicules et les arrêts de bus. Entre septembre et décembre, 26 arrêts ont été mis en accessibilité. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2018 ; une enveloppe de 400 000 euros y est consacrée chaque année.

### Une étude sur l'organisation des transports scolaires

Le transport scolaire sera intégralement transféré à la communauté d'agglomération en 2017 suite à la fin de la convention signée avec le Conseil Départemental. Pour préparer l'échéance, une étude a été lancée en février 2015. Elle a permis l'élaboration d'un audit et d'un diagnostic des points d'arrêts à mettre en place. Validée en mai, cette première étape s'est poursuivie par un séminaire de travail en juin pour définir les grandes orientations de la future politique des transports scolaires. Parallèlement un travail a été conduit avec le Conseil Départemental pour examiner et renforcer la complémentarité des lignes intra-périmètre de transport et interurbaines.

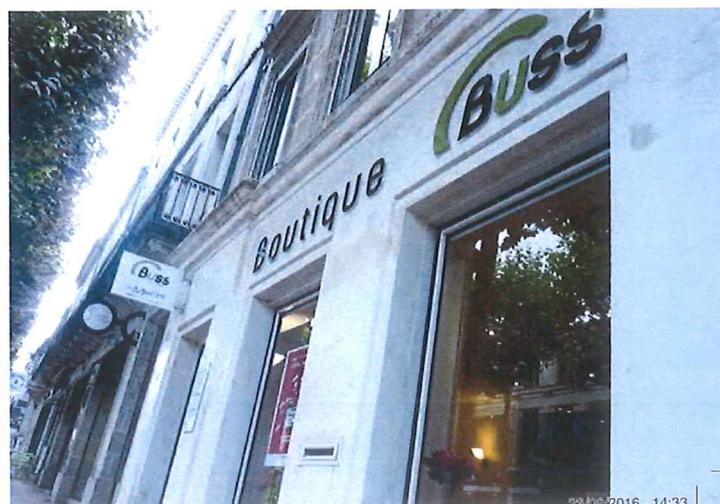
### Le transport à la demande scruté à la loupe

En vue du renouvellement du transport à la demande prévu en 2016, les chiffres de fréquentation, les pratiques des usagers, les flux de déplacements ont été analysés. Une réflexion a été engagée au sein de la commission dédiée pour définir les contours d'un transport à la demande élargi aux communes de

la seconde couronne. Le résultat de ces premières réflexions a été présenté aux associations représentant les personnes à mobilité réduite lors de deux réunions organisées en septembre et novembre 2015.

### Nouvelle boutique Buss

Buss, le réseau de transport urbain de l'agglomération, a ouvert en juillet sa nouvelle boutique au 20 Cours National en remplacement de l'ancienne située dans la galerie du Bois d'Amour. La nouvelle boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h. On peut y trouver toute l'information sur le réseau Buss (itinéraires, horaires, tarifs), mais aussi sur le réseau départemental Les Mouettes, et y acheter ses titres de transport Buss, Les Mouettes et SNCF (TER).



# L'habitat et le renouvellement urbain

La communauté d'agglomération a poursuivi en 2015 les travaux de révision de son Programme Local de l'Habitat. En cohérence avec ce document cadre, elle a modifié l'aide aux primo-accédants pour favoriser l'accès à la propriété au plus près des pôles de services et d'emplois et mis en place la Conférence Intercommunale du Logement



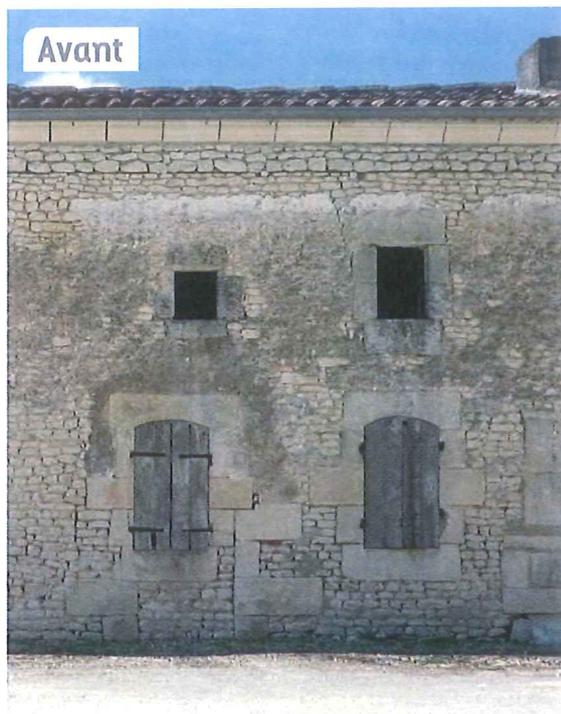
## L'aide aux primo-accédants modifiée

Le conseil communautaire a augmenté l'aide qu'elle verse aux primo-accédants dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat. Le coup de pouce au premier achat s'échelonne désormais de 1 500 à 9 500 € selon la commune concernée par l'acquisition. En introduisant le critère géographique dans l'attribution des subventions, les élus souhaitent favoriser l'accès à la propriété au plus près des pôles de services et d'emplois, permettant ainsi de réduire les déplacements sur le territoire. Les tailles des parcelles et des logements sont également prises en compte.

## Poursuite de la révision du Programme Local de l'Habitat

L'année 2015 aura vu la validation du diagnostic et du document d'orientations du Programme Local de l'Habitat, respectivement en mars et juin. Le document modifié doit aboutir à la construction d'une politique de l'habitat sur l'ensemble de l'agglomération répondant aux enjeux de développement voulus pour le territoire :

- acquérir une connaissance du marché local précise sur les 36 communes,
- mettre en compatibilité le document avec les orientations du SCOT,
- identifier les grands enjeux en matière de logement et d'habitat sur le territoire,
- mobiliser les partenaires pour la réalisation des orientations et des actions du PLH, notamment les bailleurs sociaux et les aménageurs.



Avant



Après

C'est aussi un document qui doit servir de référence avec les autres politiques territoriales : déplacement, développement économique, éducation, énergie...

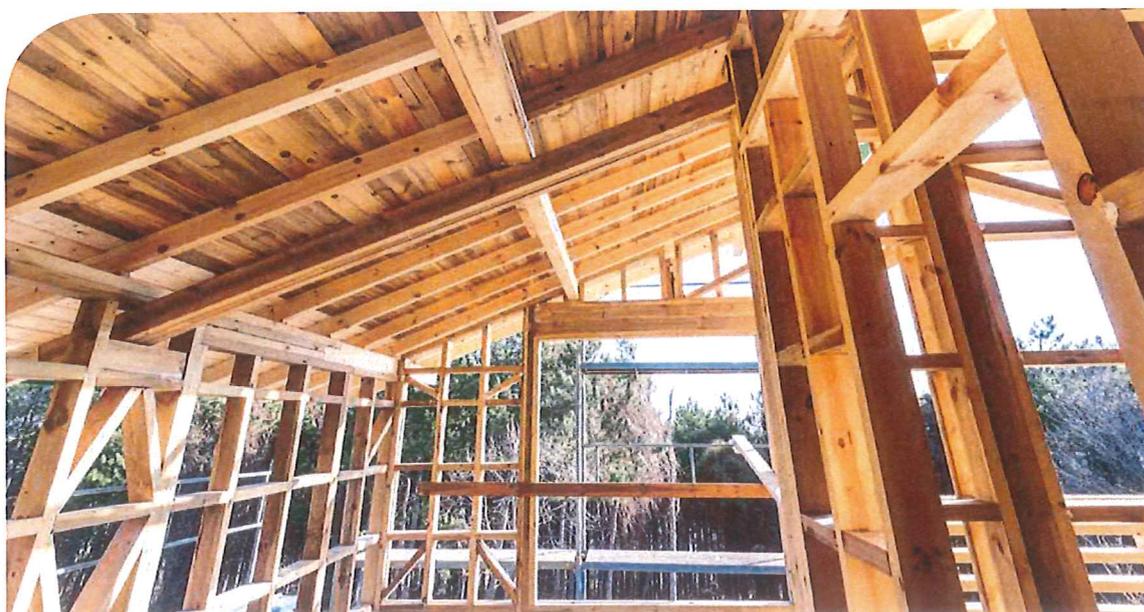
### Lancement de la Conférence Intercommunale du Logement

Dans le cadre de la révision du PLH et conformément à la loi ALUR, la communauté d'agglomération a mis en place en 2015 la Conférence Intercommunale du Logement. Elle contribue à mettre l'intercommunalité en position de chef de file de la politique locale d'attributions de logements sociaux et à définir de manière concertée avec les communes et les

partenaires les orientations de cette politique. Un plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs doit notamment être élaboré pour rendre effectif sur l'agglomération le droit à l'information créé par la loi.

### Signature d'un protocole avec EDF

La communauté d'agglomération a signé un protocole avec EDF pour récupérer les certificats d'économie d'énergie dans le cadre des travaux financés pour les logements qui ont bénéficié jusqu'en 2014 du Programme d'Intérêt Général. Ces certificats permettent d'attester du gain énergétique engendré par la rénovation.



## La collecte et la valorisation des déchets

Avec le choix d'une collecte assurée en régie sur les 36 communes, l'agglomération a souhaité conserver la maîtrise d'un service de proximité. Une campagne de bacs pucés a suivi la décision. La redevance incitative confirme quant à elle ses effets positifs sur le volume d'ordures ménagères et l'amélioration du tri.



### La collecte assurée en régie pour les 36 communes

La création de la Communauté d'Agglomération de Saintes a soulevé la question du mode de gestion de la collecte des déchets ménagers et des déchèteries pour l'ensemble des communes. Le choix a été fait d'étendre le mode de gestion en régie à l'ensemble du territoire. Les communes de Corme-Royal, La Clisse, Luchat et Pisany ont été intégrées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, celles d'Ecoyeux et de l'ex-Pays Buriaud au 1<sup>er</sup> août. C'est également à cette date que la communauté d'agglomération a repris l'exploitation en régie des déchèteries



de Chaniers et Burie. La régie est apparue comme le mode de gestion garantissant le maintien d'un service de qualité et adapté aux besoins de la population et dont le coût est maîtrisé sur le long terme.

### De nouveaux bacs pour 10 communes

Afin d'harmoniser les contenants mis à disposition des usagers de la communauté d'agglomération et de préparer le passage à la redevance incitative, des campagnes de dotation de bacs roulants ont été organisées en 2015. Elles ont concerné les communes de Burie, Ecoyeux, Le Seure, Migron et Villars-les-Bois, les communes restantes étant dotées dans le courant de l'année 2016. De nombreux territoires utilisaient en effet encore des sacs noirs pour la collecte. L'envoi d'un courrier d'information à chaque foyer a précédé cette campagne.

### Réduction du volume d'ordures ménagères

Deux ans après sa mise en place, la redevance incitative confirme ses effets sur la diminution de la fréquence de présentation des bacs à la collecte. Le nombre de sorties moyen de la poubelle noire chez les particuliers concernés est de 16,2 en 2015 contre 16,6 l'an passé. En outre, 90 % de ces foyers présentent leur bac à la collecte moins de 2 fois par mois.



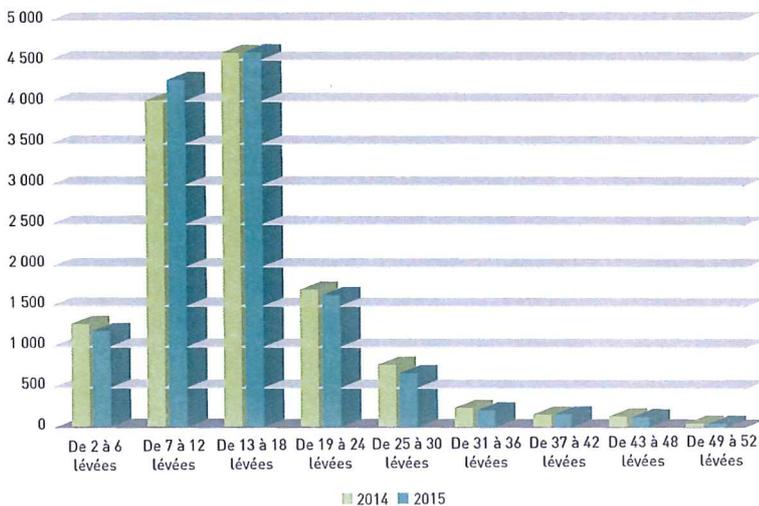
### Chiffres du tri

Grâce à la redevance incitative et aux actions de prévention menées sur le territoire, la production d'ordures ménagères résiduelles continuent à diminuer. La légère augmentation du tonnage collecté en 2015 (12 437 tonnes soit + 0,37 % entre 2014 et 2015) s'explique par la croissance naturelle de la population de la CDA (+ 0,64 % sur la même période). Mais la production par habitant continue elle de baisser bien que la redevance incitative ne soit pas encore généralisée à l'ensemble du territoire. Les tonnages d'emballages recyclables collectés progressent, passant de 1 822 tonnes en 2014 en 1 910 tonnes en 2015.

### La réduction des déchets entre dans les mentalités

En 2011 l'agglomération a signé avec l'ADEME un programme local de prévention des déchets visant à faire baisser de 7 % le volume d'ordures ménagères et assimilés sur le territoire. Un an avant la fin du dispositif, cet objectif est largement dépassé puisqu'on produit 14 % de déchets en moins sur l'agglomération. Le programme de prévention s'est articulé autour de plusieurs actions parmi lesquelles les ateliers « Cuisinons les restes », la promotion du compostage, la mise en place d'un caisson de réemploi en déchèterie ou la Semaine de la Réparation.

Répartition du nombres de foyers par tranche de levées pour les années 2014 et 2015



## L'éducation – enfance – jeunesse

L'année 2015 a été marquée par la création d'un Relais d'Assistants Maternels et l'ouverture d'une unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes à l'école Emiles Combes. Un important travail d'harmonisation des tarifs de la restauration scolaire a également été finalisé tandis que l'agglomération a poursuivi ses investissements en faveur du numérique dans les écoles. Dans le domaine extrascolaire, les ouvertures de quatre centres de loisirs ont été pour la première fois pensées de façon complémentaire.



### Création d'un Relais d'Assistants Maternels

La Communauté d'Agglomération de Saintes a mis en place un Relais d'Assistants Maternels sur son territoire. Le RAM est un service gratuit de la Communauté d'Agglomération de Saintes en partenariat avec la CAF et les services de protection maternelle et infantile du Conseil Départemental. Animé par des professionnelles de la petite enfance, le RAM met en relation parents et assistant(e)s maternel(le)s. C'est un service itinérant présent à tour de rôle sur plusieurs communes de l'agglomération. Ce service est assuré par Anne-Laure Bouchet et Emmanuelle Labruyère.

### L'école du numérique

La communauté d'agglomération a poursuivi ses investissements dans les équipements informatiques et numériques dans les écoles. 50 000 euros ont notamment été alloués à 13 nouvelles classes pour l'acquisition de tableaux blancs interactifs. Ces équipements ont profité aux écoles suivantes : les écoles primaires Jean Jaurès, Roger Pérat,

Léo Lagrange, Saint-Exupéry ainsi que les écoles primaires de Chaniers, Préguillac et Saint-Sever- de-Saintonge.

### Une classe spécialisée pour accueillir les enfants autistes

L'agglomération de Saintes est le seul territoire de Charente-Maritime retenu par l'Etat au titre du troisième plan national autisme. Depuis septembre 2015, à l'initiative de l'Association Départementale pour l'Education et l'Insertion (ADEI) et en lien avec l'Education Nationale, la ville et la communauté d'agglomération, un dispositif spécifique permet ainsi d'accueillir 7 enfants à l'école Emile Combes de Saintes. L'unité d'enseignement maternelle doit permettre à terme aux enfants âgés de 3 à 6 ans d'être intégrés dans une école ordinaire. D'ici trois ans maximum, les enfants qui bénéficient de ce dispositif doivent ainsi pouvoir reprendre ou débiter un parcours scolaire. Cette inclusion concerne aussi les autres temps de la journée car l'agglomération ouvre les accueils périscolaires et les activités extrascolaires aux 7 enfants.



## Des centres de loisirs regroupés

Pour la première fois, la communauté d'agglomération a regroupé à l'été 2015 les centres de loisirs de Thénac, Chermignac, Préguiillac et Les Gonds. Il s'agissait de raisonner à l'échelle du territoire en alternant l'ouverture de ces structures pour optimiser les effectifs. Objectif : ne pas avoir des centres de loisirs avec très peu d'enfants. Le projet avait été présenté à une quarantaine d'élus en avril dans la salle des fêtes de Chaniers. Or, pendant la période estivale, la majorité des centres étaient ouverts en juillet et très peu en août. Sur Thénac, Préguiillac, Chermignac et Les Gonds, qui possèdent chacune un centre de loisirs, l'agglomération a donc décidé d'ouvrir trois structures en juillet et une en août. Résultat : sur le sud de l'agglomération les parents ont pu bénéficier tout l'été d'une offre en matière d'accueils de loisirs. Préguiillac a ainsi accueilli dès la première semaine d'août plus de 20 enfants. Avec ces modifications, les enfants sont donc plus nombreux dans les centres ce qui facilite l'organisation des activités et des sorties. Pour l'agglomération, c'est également un moyen de mutualiser ses services et de maîtriser ses dépenses.

## Harmonisation tarifaire sur la restauration scolaire

Le 13 avril 2015, le Conseil communautaire a voté l'harmonisation des tarifs de la restauration scolaire. Elle est obligatoire car la loi impose d'appliquer dans un délai de trois ans un système de tarification cohérent et unique sur un même territoire. Or, en récupérant la compétence en 2012, la CDA a hérité de situations extrêmement disparates. Après une première harmonisation en 2013, les élus ont travaillé sur tous les tarifs à la rentrée 2015. Quel que soit le tarif dont s'acquittent les familles, l'essentiel de la dépense est prise en charge par les collectivités : à 90 % pour les foyers qui paient le tarif le plus bas et 69 % pour celles soumises au prix le plus élevé.

## La politique de la ville

Le nouveau contrat de ville a été signé le 30 septembre 2015. Il définit les orientations permettant de réduire les inégalités pour les habitants des quartiers défavorisés. Pour en renforcer la cohérence, les coordonnateurs du Programme de Réussite Educative et du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ont intégré les équipes chargées de ces missions au sein de l'agglomération.



### Signature du contrat de ville

Le contrat de ville a été signé par 16 partenaires qui se sont engagés à agir pour les habitants du quartier de Boiffiers-Bellevue retenu comme quartier prioritaire dans la nouvelle géographie des contrats de ville : l'Etat, la communauté d'agglomération, la Ville de Saintes, la Région, le Département, Pole Emploi, la CAF, l'Education Nationale, Le Parquet de Saintes, l'ARS, la SEMIS, la Caisse primaire d'assurance maladie, ERDF, la Caisse des Dépôts, la CCI et la Chambre des métiers. La politique de la ville est une compétence intercommunale depuis la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Avec 2 140 habitants, Boiffiers-Bellevue représente 8,4 % de la population de la ville de Saintes et 3,6 % de celle de l'agglomération.

Cette politique vise notamment à réduire les inégalités de tous ordres pour les habitants des quartiers défavorisés en :

- garantissant l'égalité aux droits ;
- agissant pour le développement économique ;
- développant la prévention et l'éducation à la santé ;
- agissant sur l'amélioration de l'habitat ;
- garantissant la tranquillité des habitants ;
- reconnaissant et valorisant l'histoire et le patrimoine des quartiers ;
- concourant à l'égalité entre les hommes et les femmes, en luttant contre toutes formes de discriminations.



### Programme de réussite éducative

La coordination du Programme de Réussite Educative a intégré le service Politique de la Ville au sein de l'agglomération de Saintes en avril 2015. Il a pour objectif d'établir un parcours individualisé pour les enfants de 2 à 16 ans du quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur épanouissement. Lancé en septembre 2015, il a concerné 40 enfants qui ont pu bénéficier d'un soutien personnalisé, dont 30 sont inscrits en école primaire et 10 au collège. 14 accompagnateurs et deux référents de parcours les encadrent et font le lien avec les familles concernées.

### Le CISPDP poursuit ses actions de prévention

Milène Baillargeau, intervenante sociale en gendarmerie reçoit au commissariat et en gendarmerie des personnes victimes ou mises en cause qui sont en détresse sociale. En 2015, 28 situations nouvelles ont été traitées par mois. L'Etat participe à hauteur de 50 % au financement du poste. Le CISPDP a également pérennisé les interventions de sensibilisation à internet et aux outils numériques dans les établissements scolaires. Cette année, il est intervenu dans 9 collèges et lycées auprès de 42 classes. Le dispositif de la bourse au permis de conduire a quant à lui concerné 9 bénéficiaires en 2015. Par ailleurs, des actions d'information sont organisées régulièrement vers les élus et les partenaires : à travers le groupe ressource prévention addictions animé par Daniel Basso-Fin mais aussi autour des thématiques de prévention et de tranquillité publique pour initier de nouvelles actions en 2016 (formations à destination des élus, relance des stages seniors, mise en place d'actions autour de la citoyenneté à destination des 9-13 ans).

## Les équipements sportifs et culturels

Les équipements sportifs et culturels désignent Aquarelle, la piscine Starzinsky et la piscine de Saint-Césaire. De nouvelles activités y ont été proposées l'été et avant les vacances de Noël.



### L'été s'anime à Aquarelle

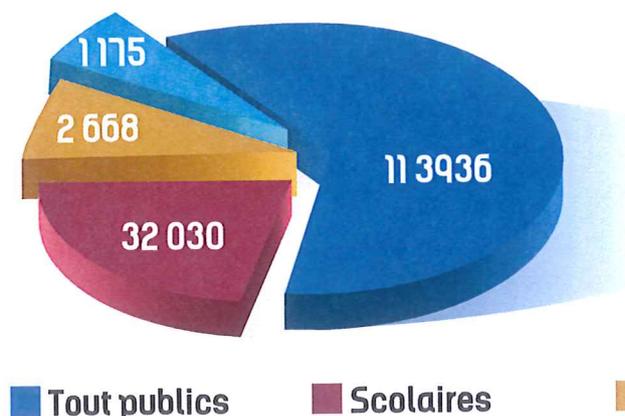
Tout l'été Aquarelle a proposé des activités aux usagers. Jeux sur tapis de bain, course dans le toboggan ... Les différents ateliers ont participé à l'augmentation de la fréquentation estivale de l'équipement.



### Aquarelle en fête

La première édition d'Aquarelle en fête s'est tenue la veille des vacances de Noël. Pendant deux jours, 220 personnes ont participé à des jeux sur structures gonflables et bénéficié de massages gratuits à l'espace détente.

### Une fréquentation des piscines en hausse



Avec 113 936 entrées tous publics et 32 030 entrées scolaires en 2014, les piscines ont dépassé la fréquentation de l'an passé. Les équipes d'Aquarelle ont également enregistré 2 668 entrées au squash et 1 775 inscriptions aux activités.

## Le développement durable

Le Parc Centre-Atlantique dont l'aménagement obéit à des principes de durabilité illustre la dimension transversale du développement durable dans les projets de l'agglomération. D'importants chantiers ont également été réalisés sur le delta de la Seugne.



### Parc Centre-Atlantique : un projet durable

L'année 2015 a été celle de la définition des règles que l'agglomération entend mettre en œuvre dans la conception et l'aménagement du Parc Centre-Atlantique. Il s'agit en effet d'une zone économe en énergie favorisant le développement du photovoltaïque, limitant les consommations liées à l'éclairage par la mise en place d'un dispositif sur l'espace public adapté aux usages en terme de niveau et de durée d'éclairage réduisant ainsi l'éclairage nocturne. La zone développera les transports alternatifs à la voiture par la mise en place de véhicules électriques en libre service, des bornes de recharge, l'amélioration de la desserte en transport en commun et la mise en œuvre des déplacements doux en lien avec les pôles d'activités existants et le centre-ville de Saintes. Objectif : faire une zone d'activité économique qui intègre les principes de densification, de mutualisation des parkings, de limitation de la consommation de l'espace préservant ainsi les ressources agricoles tout en optimisant le foncier à acquérir par les entreprises.

La conception et la gestion des espaces verts sont élaborés de manière raisonnée et différenciée. La gestion des eaux pluviales est réalisée à la parcelle et sur les espaces publics par des systèmes favorisant l'infiltration et le retour des eaux saines dans le milieu. Les boisements existants sont conservés et un maillage dense de végétation permet la circulation des espèces tout en apportant aux employés, aux entreprises et aux usagers un cadre agréable et attractif. La zone mettra en œuvre des techniques de construction respectueuses de l'environnement, favorisant la réutilisation des matériaux comme le bois déchiqueté issu de l'entretien de la Seugne en paillage.

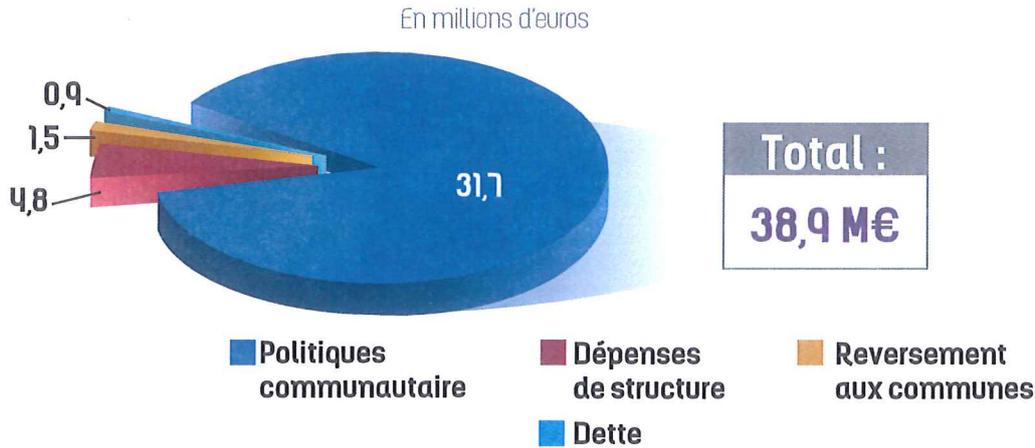
### Delta de la Seugne

Le dernier chantier d'entretien de la Seugne a été engagé en août sur les communes de Courcoury, Saint-Sever et Montils. Ce sont près de 8 km de berges qui ont été nettoyés.

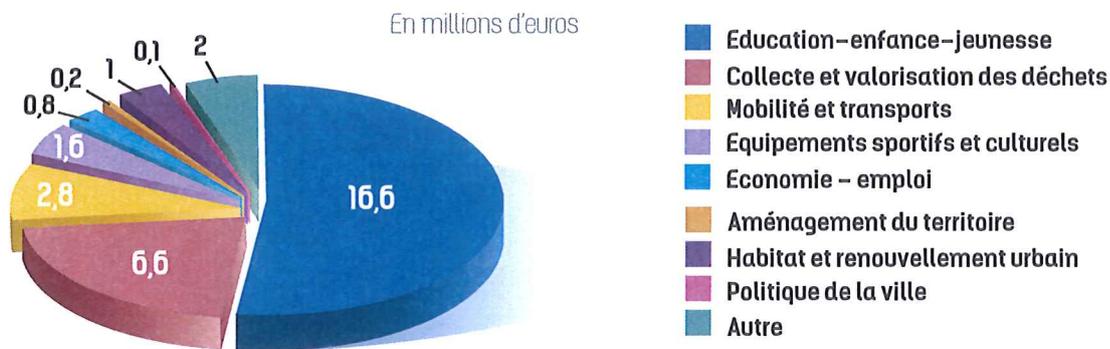
Parallèlement, la CDA accompagne le Syndicat Mixte de la Basse Seugne dans le lancement de l'étude qui doit lui permettre de définir son Programme Pluriannuel de Gestion. Ce PPG intégrera la reprise des chantiers d'entretien portés par la CDA depuis 2007.

# Les finances de la communauté d'agglomération

## Les dépenses de la communauté d'agglomération de Saintes (Budget principal et budgets annexes - Fonctionnement et investissement)



## Répartition des dépenses consacrées aux politiques communautaires par compétence (Budget principal et budgets annexes - Fonctionnement et investissement)



## Les recettes de la communauté d'agglomération de Saintes (Répartition des Budgets principal et budgets annexes - Fonctionnement et investissement)

